

Il manque de femmes da



« J'aurais été enchantée d'avoir une collègue féminine, car je pense que les femmes abordent la politique autrement que les hommes ».

Carine DELFANNE



Au terme des élections d'octobre prochain, six communes de Wallonie picarde devront féminiser leur collège.

● **Géry EYKERMAN**

En Wallonie picarde, les collèges communaux sont composés à 70,7 % d'hommes et 29,3 % de femmes. Or, les collèges qui se mettront en place après les élections de 2018, devront comporter au moins un tiers de membres du sexe le moins représenté. L'avenir dira si cette mesure servira un jour à « protéger » les hommes. Ce qui est certain, c'est qu'actuellement, et c'est comme ça depuis toujours, les femmes sont largement sous-représentées dans la sphère politique.

Femmes bourgmestres : des exceptions

Sur les vingt-trois communes de Wallonie picarde, on compte deux femmes bourgmestres (8,7 %).

Curieusement, on dira que les « trois » cas sont particuliers.

– Brigitte Aubert est devenue bourgmestre de Mouscron à la mort d'Alfred Gadenne, dans les conditions tragiques que l'on sait.

– Marie-Eve Desbuquoit n'est pas officiellement bourgmestre de Comines, mais elle l'est dans la pratique, l'état de santé de Gilbert Deleu ne lui permettant plus de prendre part à la vie politique.

– Enfin Véronique Durenne, bourgmestre de Celles en 2012, est empêchée depuis qu'elle siège comme députée à Namur. Le bourgmestre ff est un homme Yves Willaert.

C'est ainsi que dans le tableau ci-joint on mentionne une femme bourgmestre à Comines et un homme à Celles.

Un peu moins mâle chez les présidents de CPAS et les échevins

Aux présidences des CPAS, il y a six femmes et dix-sept hommes : cela ne fait jamais que 26 % de femmes, mais c'est moins « mâle » que dans les rangs maïoraux.

Chez les échevins, on compte trente-cinq femmes pour soixante-six hommes, soit 34,7 % de femmes.

Si l'on globalise, on arrive à un total de 147 fonctions, dont 104

sont occupées par des hommes et 43 par des femmes. La répartition en pourcentage : 70,7 % d'hommes, 29,3 % de femmes.

Un tiers de femmes au moins

On est donc encore très loin de la parité. Il n'a pas semblé raisonnable au législateur wallon de l'imposer. En revanche, il faut tendre vers une représentation plus équilibrée. Le décret qui entrera en vigueur après les prochaines élections exige un tiers de femmes sur l'ensemble du collège communal (bourgmestre, échevins, président CPAS).

Concrètement cela fera un minimum de :

– une femme dans un collège de quatre personnes,

– deux femmes dans des collèges de cinq, six ou sept personnes,

– trois femmes dans des collèges de huit, neuf ou dix personnes.

Mouscron et Lessines exemplaires

Alors, si les chiffres généraux de la Wallonie picarde peuvent laisser penser que ce sera plutôt simple, on se rend compte que plusieurs communes sont assez loin du compte.

Car à côté des « paritaires »

Mouscron (cinq hommes, quatre femmes) et Lessines (quatre hommes, trois femmes), voire Antoing et Chièvres (trois hommes et deux femmes), il reste quelques communes où il y a en tout et pour tout une seule femme au collège : soit le « service minimum » qui était imposé en 2012.

Six communes qui devront évoluer

Passons sur Flobecq puisqu'avec un collège limité à quatre personnes, la commune resterait dans les clous du nouveau décret.

Par contre, Brugelette et Mont de l'Enclus (quatre hommes, une femme), Brunehaut et Silly (cinq hommes et une femme), Ath et Frasnes (six hommes et une femme) vont devoir modifier la composition de leur collège.

Les futurs pactes de majorité dans ces six communes devront impérativement faire entrer une deuxième femme dans leur exécutif.

Toutes choses restant égales par ailleurs, cela ferait sur l'ensemble de la Wallonie picarde nonante-huit hommes et quarante-neuf femmes à la tête des vingt-trois communes soit exactement une représentation de deux tiers-un tiers.

Gageons qu'il est possible de faire (un peu) mieux... ■

VITE DIT

Combien de membres ?

Dans les collèges (bourgmestre et président de CPAS compris), le nombre de membres varie selon les chiffres de population :

5 jusque 4 999 habitants, 6 jusque 9 999, 7 jusque 19 999.

Toutes les communes de moins de 20 000 habitants (en Wallonie picarde, toutes sauf le trio Ath-Mouscron-Tournai)

peuvent réduire ce nombre d'une unité. C'est le cas à Chièvres, Estaimpuis, Flobecq.

Une telle réduction a été imposée dans les communes plus importantes depuis 2012. Ce qui donne 7 jusque 29 999, 8 jusque 49 999, 9 jusque 99 999, 10 au-delà.

Ministres et députés : plus de femmes que dans les communes

Treize personnalités de Wallonie picarde exercent

une fonction fédérale ou régionale et communautaire : cinq femmes (la ministre Marghem, les députées Durenne, Vandorpe, Vienne, Waroux) et huit hommes (les ministres Crucke et Demotte, les députés Bracaval, Brotcorne, Delannois, Denis, Lefebvre, Sensesael). Ici la représentation féminine est de 38,5 % : c'est donc mieux que dans les collèges communaux.

Une femme qui fait plus, un homme qui fait moins

À Frasnes, il n'y a qu'une seule femme parmi six hommes, mais la présidente du CPAS, Carine De Saint-Martin a hérité de différentes compétences qu'exerçait Jean-Luc Crucke avant de devenir ministre.

A Leuze, Hervé Cornillie n'a pas réussi à renverser le bourgmestre Christian Brotcorne. La sanction : il est devenu échevin sans compétences.

COMMUNE	COLLÈGE									
	Bourgmestre		Échevin(es)		Président(e) CPAS		TOTAL		TOTAL en %	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Antoing	1		1	2	1		3	2	60	40
Ath	1		4	1	1		6	1	85,7	14,3
Beloeil	1		3	2	1		5	2	71,4	28,6
Bernissart	1		3	2	1		5	2	71,4	28,6
Brugelette	1		2	1	1		4	1	80	20
Brunehaut	1		3	1	1		5	1	83,3	16,7
Celles	1		2	2	1		4	2	66,7	33,4
Chièvres	1		2	1		1	3	2	60	40
Comines-W.	1	1	4	1	1		5	2	71,4	28,6
Ellezelles	1		3	1		1	4	2	66,7	33,3
Enghien	1		3	2	1		5	2	71,4	28,6
Estaimpuis	1		2	2	1		4	2	66,7	33,3
Flobecq	1		2			1	3	1	75	25
Frasnes-lez-Anvaing	1		5			1	6	1	85,7	14,3
Lessines	1		2	3	1		4	3	57	43
Leuze-en-Hainaut	1		3	2	1		5	2	71,4	28,6
Monst-de-l'Enclus	1		2	1	1		4	1	80	20
Mouscron		1	4	3	1		5	4	55,6	44,4
Pecq	1		2	2	1		4	2	66,7	33,3
Péruwelz	1		3	2	1		5	2	71,4	28,6
Rumes	1		3	1		1	4	2	66,7	33,3
Silly	1		3	1	1		5	1	83,3	16,7
Tournai	1		5	2	1	1	6	3	66,7	33,3
TOTAUX	21	2	66	35	17	6	104	43	70,7	29,3

ns les collèges chez nous aussi



70.7 En Wallonie picarde, les collèges communaux sont composés à 70,7 % d'hommes et 29,3 % de femmes.



À Ath, il va falloir féminiser le collège

Le collège communal athois est composé d'une seule femme pour six hommes.
Une échevine supplémentaire fera son entrée après les élections.

• **Pauline FOUCART**

Carine Delfanne est l'unique représentante féminine du collège communal athois. Si elle ne se sent pas seule sur la scène politique, elle souhaite voir plus de femmes s'investir dans le milieu. « *Même si je suis uniquement entourée de collègues masculins au niveau du collège, nous avons beaucoup de conseillères communales très actives, affirme l'échevine. Toutefois, j'aurais été étonnée d'avoir une collègue féminine, car je pense que les femmes abordent la politique autrement que les hommes.* »

« **Pragmatiques et techniques** »

Selon Carine Delfanne, « les femmes sont assez techniques et



Carine Delfanne assure la fonction d'échevine depuis 2008 à Ath. Elle est la seule dame du collège.

pragmatiques. Elles aiment que les réunions soient constructives rapidement. Elles ont une approche des dossiers et une sensibilité différente. » Les hommes seraient davantage attirés par le challenge. « *L'homme verra peut-être l'aspect représentation. L'ego et l'image sont deux choses très importantes*

pour le politicien. » Le monde politique est brutal ; il n'est pas facile d'y trouver sa place en tant que femme. « *Les femmes ont tendance à travailler davantage leurs dossiers, les reprendre à la maison, aller à la rencontre de*

la tutelle et des experts. Cette partie n'est pas toujours visible par l'électorat. L'enjeu des prochaines élections sera de les convaincre de confier des postes à responsabilités à des femmes. » Si les mentalités tendent à évoluer, il est évident qu'au regard de la cartographie des communes et provinces wallonnes, les femmes ne sont pas toujours les plus plébiscitées en termes de voix de préférences. « *Nous avons fait une étude lors des dernières élections. Il ressort de cette dernière que les femmes ne votent pas pour les candidates féminines. C'est un peu bizarre.* » Dans un même temps, trouver des femmes prêtes à s'investir pleinement est compliqué, tend la fonction d'échevine demande des concessions. « *La femme a plusieurs casquettes à gérer. La fonction d'échevin implique aussi un travail de terrain, des rencontres avec les citoyens sur diverses manifestations. Une femme aura peut-être plus de difficultés qu'un homme à laisser sa famille pour ses obligations. Lors des réunions le soir, il arrive parfois que je doive partir, car je dois superviser ce qu'il se passe aussi chez moi. Il faut avoir de l'organisation.*

La politique, c'est passionnant, mais ce n'est pas quelque chose que l'on fait toute sa vie. Il faut donner toute son énergie pendant le mandat, sur tous les plans. »

Le décret ? Une première étape !

Le décret qui entrera en vigueur après les prochaines élections exigera un tiers de femmes sur l'ensemble du collège communal. Une nouvelle femme devra faire son entrée dans le collège athois. « *Je me dis que c'est une première étape, souligne Carine Delfanne. Pourquoi un tiers de femmes ? Si on a envie d'avoir des organes décisionnels représentatifs de la société, il faut imposer un quota de 50 %. Par contre, il va falloir réaliser un gros travail d'information et de sensibilisation auprès de l'électeur, qui doit s'habituer à voir de plus en plus de femmes à la manœuvre dans l'exécutif local. Il faudra également être très attentif à la sélection des candidates. Il ne faut à tout prix pas mettre de candidates bouche-trou, au risque de perdre toute crédibilité auprès du citoyen qui aime savoir que la ville est entre de bonnes mains.* » ■

Lessines : trois femmes et quatre hommes

• **Pauline FOUCART**

La commune de Lessines fait partie des bons élèves puisque son collège communal est constitué de trois femmes et de quatre hommes. La parité hommes/femmes est dès lors respectée. « *S'imposer en politique, un monde qui est longtemps resté fermé aux femmes, n'est pas chose aisée, indique Line De Mecheleer, échevine à Lessines. C'est un peu comme dans le monde professionnel. Quand on est une femme, il faut faire sa place et se distinguer par son travail. Je pense qu'il est plus difficile de faire entendre sa voix.* » Le point de vue de l'échevine n'est pas partagé par ses collègues, Marie-Josée Vandamme et Véronique Reigner, également échevines dans la commune. Les deux s'accordent sur le fait que la capacité aux femmes de s'im-



Le collège communal est composé de trois femmes et de quatre hommes. Le quota d'un tiers de femme est déjà atteint.

poser dans un monde essentiellement masculin dépendra de leur caractère. « *La société a évolué, affirme Marie-Josée Vandamme. La femme rencontre moins de difficultés aujourd'hui qu'auparavant. Les gens sont habitués à voir des femmes un peu partout. Je*

suis échevine des travaux ; en arrivant, j'ai vu que les hommes me regardaient d'un air interrogateur, surtout les plus âgés. Je n'ai pas eu peur de faire entendre ma voix. Maintenant, ils m'ont tous très bien acceptée. La femme est l'égale de l'homme en politique. »

Même constat pour Véronique Reigner, qui ajoute : « *je crois que le succès est de bien connaître ses matières. Si on ne les connaît pas, on peut se faire mettre en couleur ou mener par le bout du nez. Évidemment, il y aura toujours des petits esprits machos. Mais si l'homme nous diminue et qu'on sait lui répondre, il n'y a pas de problème.* »

Un investissement de tous les instants

Assurer ses fonctions politiques implique des sacrifices, davantage lorsqu'on est une femme. « *La politique est un travail de tous les instants, poursuit Line De Mecheleer. Cela demande des soirées, des week-ends ; beaucoup de moments lors desquels nous ne sommes pas avec notre famille. Cela implique que la femme politicienne soit très bien entourée d'un point de vue familial et qu'elle*

ait l'accord de ses proches. Sans l'aide de sa famille, c'est matériellement impossible de percer et d'occuper ses fonctions. » L'investissement expliquerait peut-être la maigre représentation féminine dans les collèges communaux. « *Je dirai que peu de femmes sont enclines à faire spontanément de la politique, car c'est quelque chose qui n'est pas toujours facile et exigeant en termes d'investissement si on veut faire les choses correctement* », ajoute Véronique Reigner. Enfin, les trois (drôles de) dames s'accordent sur le fait qu'il faille une « *bonne carapace* » pour évoluer dans le milieu. « *Peu importe la bonne volonté que l'on met, il y aura toujours des critiques. On ne peut pas toujours faire bien pour tout le monde* », conclut Line De Mecheleer. « *Mais, à partir du moment où l'on exerce un métier public, on doit s'attendre à encaisser des coups* », résume Marie-Josée Vandamme. ■